



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2017-133

PUBLIÉ LE 10 AVRIL 2017

Sommaire

Assistance publique - Hôpitaux de Paris

75-2017-04-10-001 - Arrêté de délégation de signature de François Crémieux, directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (6 pages) Page 3

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

75-2017-04-07-006 - Arrêté portant délégation de signature - Centre de services partagés de Paris (2 pages) Page 10

75-2017-03-31-012 - Arrêté portant délégation de signature - Pôle Contrôle et Expertise de PARIS 19ème arrondissement (2 pages) Page 13

75-2017-04-06-018 - Arrêté portant délégation de signature - Pôle gestion publique Etat - Centre de gestion des retraites (2 pages) Page 16

75-2017-04-07-007 - Arrêté portant délégation de signature - Pôle pilotage et ressources (3 pages) Page 19

75-2017-04-07-008 - Arrêté portant délégation de signature par divisions - Pôle pilotage et ressources (6 pages) Page 23

Préfecture de la région d'Ile-de-France

75-2017-03-30-023 - décision portant délégation de signature de pouvoir recourir aux moyens de contrainte (1 page) Page 30

75-2017-03-30-026 - décision relative à la délégation permanente de signature avec service d'astreinte de direction (2 pages) Page 32

Assistance publique - Hôpitaux de Paris

75-2017-04-10-001

Arrêté de délégation de signature de François Crémieux,
directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de
Seine

**Arrêté de délégation de signature
pris au titre de l'article R. 6147-10 du Code de la santé publique**

Le directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine
(sites Adélaïde Hautval, Beaujon, Bichat–Claude-Bernard, Bretonneau, Louis-Mourier)

Vu le Code de la santé publique, et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R. 6147-10 et D. 6143-33 à D. 6143-35,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 2014343-001 nommant Monsieur François Crémieux à compter du 12 novembre 2014 directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (sites Adélaïde Hautval, Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau)

Vu l'arrêté directorial n° 2013318-006 du 14 novembre 2013 modifié le 18 novembre 2016 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'AP-HP aux directeurs des groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun.

ARRETE

ARTICLE 1 :

- Délégation générale de signature est donnée à Monsieur **Arnaud Corvaisier**, directeur de groupe hospitalier adjoint à l'effet de signer tous les actes relevant de la gestion du groupe hospitalier dans le champ d'attribution du directeur du groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé (paragraphe A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K)

ARTICLE 2 :

Délégation de signature est donnée à :

- Madame **Sabine Dupont**, Directrice Adjointe, chargée des ressources humaines non médicales, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, G (1, 2, 3, 6, 29,30), H(5), K de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé,
- Madame **Sabine Dupont**, Directrice Adjointe, chargée des ressources humaines médicales, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé,
- Monsieur **Arnaud Giraudet**, Directeur Adjoint, chargé des finances à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C, E, H (1, 2, 3) de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé,
- Monsieur **Lyonel Verley**, Directeur Adjoint, chargé des achats et prestations logistiques, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe A, C (2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15), E de l'arrêté directorial n° n° 2014343-001 susvisé,
- Monsieur **Olivier Vilain**, Directeur Adjoint, chargé des investissements à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, D (1, 2, 3, 4, 7) de l'arrêté n° 2014343-001 susvisé
- Monsieur **Arnaud Giraudet**, Directeur Adjoint, chargé de la recherche, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé.
- Monsieur **Olivier Savin**, ingénieur, chargé du système d'information, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C(2,5), E de l'arrêté directorial n° n° 2014343-001 susvisé.
- Monsieur **Patrick Cossard**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F(5) de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé
- Monsieur **Bandiougou Sow**, adjoint au chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F(5) de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé

- Monsieur **Franck Copperé**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F(5) de l'arrêté directorial n°2014343-001 susvisé
- Monsieur **Patrick Bodo**, chargé de sécurité anti-malveillance, à l'effet de signer tous les actes liés à ses fonctions et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe F(5) de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé

ARTICLE 2 :

Délégation générale de signature est donnée à :

- Monsieur Aymeric Chauchat, directeur du site Louis-Mourier, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)
- Monsieur François Crémieux, directeur par intérim du site Adélaïde Hautval, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)
- Monsieur Arnaud Giraudet, directeur du site Bichat - Claude-Bernard, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)
- Madame Sabine Dupont, directrice du site Beaujon, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)
- Monsieur Lyonel Verley, directeur du site Bretonneau, à l'effet de signer pour ce site et sans préjudice des délégations de signature données par ailleurs au titre des dispositions de l'article 1 du présent arrêté, tous les actes liés à ses fonctions de directeur de site, dans le champ d'attribution du directeur du Groupe Hospitalier déterminé de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé (paragraphe A, B, C, D, F, G, H)

Les délégations prévues par le présent article sont mises en œuvre par leurs bénéficiaires dans le cadre de la politique de gestion interne du groupe hospitalier définie par le Directeur du Groupe Hospitalier, et selon les instructions qui en résultent.

ARTICLE 3 :

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice adjointe, chargée des ressources humaines non médicales délégation est donnée à Monsieur Grégory Guibert, directeur des ressources humaines adjoint, Monsieur Julien Deruelle, Adjoint des Cadres Hospitaliers, Nathalie Faure, Attachée d'Administration Hospitalière, Madame Pauline Kerignard, Attachée d'Administration Hospitalière, Sylviane Gautrand, adjoint des cadres hospitaliers, Nadia Olinga, adjoint des cadres, Claire Lhomond, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Madame Sabine Dupont ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, B, G (1,2,3,6,29,30), H(5), K de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé,

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice Adjointe, chargée des affaires médicales, délégation est donnée à Monsieur Grégory Guibert, directeur des ressources humaines adjoint, Monsieur Tony Loiseau, attaché d'administration hospitalière à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Madame Sabine Dupont et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé

En cas d'empêchement de Monsieur Lyonel Verley, Directeur Adjoint, chargé des achats et prestations logistiques, délégation est donnée à Monsieur Brahim Bouzaréa, responsable logistique, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Lyonel Verley et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C (2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15), E de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé et délégation est donnée à Madame Christelle Predinas, responsable du service achat, et Monsieur Patrick Didier, Technicien Supérieur Hospitalier, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Lyonel Verley et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe C(2) de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé

En cas d'empêchement de Monsieur Olivier Vilain, Ingénieur Général, chargé des investissements, délégation est donnée à Monsieur Arsène Lollichon, ingénieur, directeur des travaux et de la maintenance, Madame Françoise Gosso, ingénieur, directrice des équipements, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Olivier Vilain et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, D (1, 2, 3,4,7) de l'arrêté n° 2014343-001 susvisé

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud Giraudet, directeur adjoint, chargé de la recherche, délégation est donnée à Madame Julie Thuilleaux, directrice adjointe à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Arnaud Giraudet et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, G de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé.

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud Giraudet, Directeur Adjoint, chargé des finances, délégation est donnée à Madame Julie Thuilleaux, directrice adjointe et Emilie George, attachée d'administration hospitalière, à l'effet de signer tous les actes liés aux fonctions de Monsieur Arnaud Giraudet et ceci uniquement pour les matières énoncées aux paragraphes A, C, E, H (1,2,3) de l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé,

ARTICLE 4 :

En cas d'empêchement de Madame Sabine Dupont, Directrice du site de Beaujon, délégation est donnée à Monsieur Grégory Guibert, directeur des ressources humaines adjoint, Madame Karine Corbion, directrice des soins, à l'effet de signer, dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Madame Sabine Dupont a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directrice du site de l'hôpital Beaujon,

En cas d'empêchement de Monsieur Arnaud Giraudet, directeur du site de Bichat, délégation est donnée à Madame Marie Warnier, directrice des opérations, Monsieur Alain Bentounsi, Coordonnateur Général des Soins, à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Monsieur Arnaud Giraudet a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Bichat,

En cas d'empêchement de Monsieur Aymeric Chauchat, directeur du site Louis Mourier, délégation est donnée à Monsieur Ludovic Tripault, directeur des soins, Madame Nathalie Faure, Attachée d'Administration Hospitalière à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Monsieur Aymeric Chauchat, a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Louis Mourier. Délégation de signature est donnée à Monsieur Serge Villard, cadre administratif de pôle, à l'effet de signer les actes liés aux fonctions de Monsieur Aymeric Chauchat et ceci uniquement pour les matières énoncées au paragraphe H (2) de l'arrêté directorial n°2014343-001 susvisé,

En cas d'empêchement de Monsieur Lyonel Verley, directeur du site de Bretonneau, délégation est donnée à Madame Maria Devaud, Directrice des soins, Monsieur Brahim Bouzaréa, ingénieur logistique, Madame Hélène Matsushita, cadre de santé à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté, tous les actes pour lesquels Monsieur Lyonel Verley, a reçu délégation de signature au titre de ses fonctions de directeur du site Bretonneau,

En cas d'empêchement de Monsieur François Crémieux, directeur par intérim du site Adélaïde Hautval, délégation est donnée à Madame Kim Oanh Bui Cadoret, Attachée d'Administration Hospitalière, Madame Sylvie Karcher, cadre de santé, à l'effet de signer dans les conditions de l'article 2 du présent arrêté

ARTICLE 5 :

Délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur de Groupe Hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé, pour les périodes de garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, à l'ensemble des bénéficiaires d'une délégation de signature visés aux articles 1 à 4 du présent arrêté

De même délégation de signature est donnée, dans le champ d'attribution du directeur de groupe hospitalier déterminé par l'arrêté directorial n° 2014343-001 susvisé, pour les périodes de la garde administrative qu'ils sont amenés à assurer en application du tableau de garde, et pour tous les actes relevant de cette garde administrative, aux bénéficiaires suivants :

- Pascale Adenot, Cadre de Santé
- Thomas Bardot, Cadre de Santé
- Alain Bentounsi, coordonnateur général des soins
- Eric Blattes, Attaché d'Administration Hospitalière
- Brahim Bouzarea, Ingénieur Logistique
- Sébastien Brion, Technicien Supérieur Hospitalier
- Kim Oanh Bui Cadoret, Attachée d'Administration Hospitalière
- Michèle Caron, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Djamila Coathalem, Cadre de Santé
- Karine Corbrion, directrice des soins
- Patrick Colau, Cadre de Santé
- Pierre-Christophe Cathelineau, Directeur Adjoint AP-HP mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Maria Devaud, Directrice des Soins
- Cindy Duchamp, Attachée d'Administration Hospitalière
- Elham El Ghandour, Cadre de Santé
- Dalila Flici, Adjoint des Cadres
- Laurent Fournau, Cadre de Santé

- Audrey Garcia-Viana, Directrice Adjointe mentionnée sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Arnaud Giraudet, Directeur adjoint
- Françoise Gosso, Directrice des Equipements,
- Monique Guinot, Directrice des Soins AP-HP mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Sylvie Karcher, Cadre de Santé
- Alice Lacaine, Attachée d'Administration Hospitalière
- Claire Lhomond, Attachée d'Administration Hospitalière
- Tony Loiseau, Attaché d'Administration Hospitalière
- Françoise Martin, Directrice adjointe
- Sabrina Meslem, Attachée d'Administration Hospitalière
- Marie Nobili, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Isabelle Nyobe Nlend, Cadre de Santé
- Henri Pham, Attaché d'Administration Hospitalière
- Saïda Rachid, Cadre de Santé
- Béatrice Rouyer, Cadre de Santé
- Christelle Soupraya, Adjoint des Cadres Hospitaliers
- Catherine Tardy, Directrice Adjointe AP-HP mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Françoise Taris, Directrice des Soins AP-HP mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Julie Thuilleaux, Directrice Adjointe
- Violaine Tiquant, Cadre de Santé
- Ludovic Tripault, directeur des soins
- Franck Vally, Ingénieur informatique
- Marc Vanicatte, Ingénieur Biomédical
- Lyonel Verley, Directeur Adjoint
- Sophie Viane, Adjoint des cadres Hospitalier
- Lara Vinauger, Directrice Adjointe AP-HP mentionné sur l'arrêté DG fixant le « pool » des administrateurs de garde exerçant principalement leurs fonctions hors du GH
- Marie Warnier, Directrice Adjointe

ARTICLE 6 :

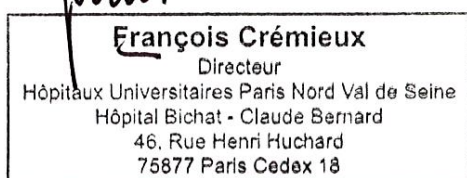
L'arrêté n° 75-2017-01-04-001 du 04 janvier 2017 portant délégation de signature du Directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (sites Adélaïde Hautval, Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau) est abrogé.

ARTICLE 7 :

Le Directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val de Seine (sites Adélaïde Hautval, Bichat, Beaujon, Louis Mourier, Bretonneau) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 10 avril 2017

François Crémieux



Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-04-07-006

Arrêté portant délégation de signature - Centre de services
partagés de Paris



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

ARRETE DE SUBDELEGATION DE SIGNATURE
POUR LE CENTRE DE SERVICES PARTAGES DE PARIS

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 16 février 2017, portant nomination de M. Michel DELPUECH, Préfet de la région Ile-de-France ;

Vu la notification du 1^{er} septembre 2010 portant nomination de M. Dominique PROCACCI, administrateur général des Finances publiques, et l'affectant à la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 75-2017-04-06-001 du 6 avril 2017 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de M. Dominique PROCACCI, administrateur général des Finances publiques, directeur du pôle Pilotage et Ressources de la Direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu le contrat de service et les conventions de délégations de gestion conclues avec les services prescripteurs qui dépendent du centre de services partagés de Paris pour les actes de gestion et d'ordonnancement de leurs dépenses et de leurs recettes ;

ARRETE :

les subdélégations de signature au profit des agents du centre de services partagés de Paris conformément aux habilitations dont ils sont titulaires :

En matière de validation de dépenses :

Emmanuelle CREUZET, Alice AUBRY, Monique COUBRAY, Suzel NEVEUX, Bruno PUTEANUS, Pierre SYKAS, Béatrice OWEDYK, Laurent PONSOT, Diane YABRE, Vanissa DAVID.

En matière de certification du service fait :

Emmanuelle CREUZET, Alice AUBRY, Charles AURRAIE, Cressie BALZINC, Maya BELAID, Joël CECILE, Monique COUBRAY, Vanissa DAVID, Matthieu FOLLI, Lionel MAKANAKI, André MOREL, Suzel NEVEUX, Béatrice OWEDYK, Régis PINAULT, Laurent PONSOT, Bruno PUTEANUS, Martine ROUSSEL, Jocelyn SAINT-LOUIS, Pierre SYKAS, Sandrine SYLVESTRE, Diane YABRE, Arnaud GUILLOTTEL, José PONS, Marie Hélène MARTIN, Aurelie SAGAN, Laure LE PICHON, Simon DIDIERLAURENT.

En matière de validation de gestion d'actifs :

Emmanuelle CREUZET, Alice AUBRY, Suzel NEVEUX, Bruno PUTEANUS, Pierre SYKAS,

En matière de validation de recettes non fiscales :

Emmanuelle CREUZET, Alice AUBRY, Monique COUBRAY, Béatrice OWEDYK, Laurent PONSOT, Diane YABRE, Vanissa DAVID.

En matière de travaux de fin de gestion :

Suzel NEVEUX, Bruno PUTEANUS, Jocelyn SAINT-LOUIS, Pierre SYKAS, Cressie BALZINC, Matthieu FOLLI

M. Philippe GABRIAGUES, administrateur des Finances publiques, adjoint au directeur du pôle Pilotage et Ressources, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 7 avril 2017

L'administrateur général des Finances publiques,
Directeur du Pôle Pilotage et Ressources



Dominique PROCACCI

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-03-31-012

Arrêté portant délégation de signature - Pôle Contrôle et
Expertise de PARIS 19ème arrondissement

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE DE FRANCE ET DU
DEPARTEMENT DE PARIS

POLES GESTION FISCALE

Pôle de Contrôle et d'Expertise

PARIS 19E

17 PLACE DE L'ARGONNE

75 938 PARIS CEDEX 19

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le responsable du Pôle Contrôle Expertise de PARIS 19ème ARRONDISSEMENT

Vu le Code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le Livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction Générale des Finances Publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
AIME Marie-Hélène	inspectrice	15 000 €	7 500 €
COURET Christophe	inspecteur	15 000 €	7 500 €
MANET Marie-Ange	inspectrice	15 000 €	7 500 €
QUEYROI Josiane	inspectrice	15 000 €	7 500 €
SASTRE Aurélie	inspectrice	15 000 €	7 500 €
THIBAUT Patrice	inspecteur	15 000 €	7 500 €
DEPERNET Maud	contrôleuse	10 000 €	5 000 €
GALOIS Marie-Christine	contrôleuse	10 000 €	5 000 €
GROUT Patricia	contrôleuse	10 000 €	5 000 €

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris

A PARIS, le 31/03/2017
Le responsable du Pôle Contrôle Expertise du 19ème,



Alain VOCHELET

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-04-06-018

Arrêté portant délégation de signature - Pôle gestion
publique Etat - Centre de gestion des retraites



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ÎLE-DE-
FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS
94 rue Réaumur
75 104 PARIS CEDEX 02

A Paris, le 6 avril 2017

Délégations de signature pour le pôle gestion publique État

L'administrateur général des finances publiques, directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris,

Vu le décret n°2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction régionale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création des directions régionales et départementales des finances publiques et notamment celle d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu le décret du 18 septembre 2012 nomination de M. Philippe PARINI, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 26 septembre 2012 fixant au 28 septembre 2012 la date d'installation de M. Philippe PARINI dans les fonctions de directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

ARRETE

Article 1 : Délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division ou de leur service, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :



PÔLE GESTION PUBLIQUE ÉTAT

Centre de gestion des retraites

DÉLÉGATIONS SPECIALES

DIVISION PENSIONS	
Nom - Prénom Grade - Fonction	Pouvoir
Mme Isabelle POUZOLS Contrôleur principal des Finances publiques Responsable de gestion au service Pensions 2	• signer les documents entrant dans les attributions du service, à l'exception des titres de majorations d'enfants concédés en application du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.



Philippe PARINI

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-04-07-007

Arrêté portant délégation de signature - Pôle pilotage et
ressources



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE

Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés communes, des départements et des régions ;

Vu la Loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 modifié portant charte de déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 16 février 2017, portant nomination de M. Michel DELPUECH, Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, à compter du 27 février 2017 ;

Vu la notification du 1^{er} septembre 2010 portant nomination de M. Dominique PROCACCI, administrateur général des Finances publiques, et l'affectant à la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 75-2017-04-06-001 du 6 avril 2017 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de M. Dominique PROCACCI, administrateur général des Finances publiques, directeur du pôle Pilotage et Ressources à la direction régionale des Finances publiques de la région d'Ile-de-France et du département de Paris ;

ARRETE :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique PROCACCI, la délégation qui lui est conférée par arrêté du Préfet de la région Ile-de-France en date du 6 avril 2017 sera exercée par :

- M. Philippe GABRIAGUES, administrateur des Finances publiques, adjoint au directeur du pôle Pilotage et Ressources de la direction régionale des Finances publiques de la région Ile-de-France et du département de Paris, et responsable du Département Budget – Immobilier et Logistique, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant du département Budget-Immobilier-Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes sur les crédits des programmes n°156, n°218, n° 318, n° 723 , n° 724, n° 741 et n° 743 ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- Mme Muriel PETITJEAN, administratrice des Finances publiques, adjointe au directeur du pôle Pilotage et Ressources de la direction régionale des Finances publiques de la région Ile-de-France et du département de Paris, et responsable du département Stratégie et Contrôle de Gestion, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant du département de la stratégie et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes sur les crédits des programmes n°156, n°218 et n° 318 ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- M. Eric DAAS, administrateur des Finances publiques, adjoint au directeur du pôle Pilotage et Ressources de la direction régionale des Finances publiques de la région Ile-de-France et du département de Paris, responsable du département Gestion des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes sur les crédits des programmes n°156, n°218 et n°318 ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- M. Jérôme LACORE, Inspecteur principal des Finances publiques, chef de la Division Gestion administrative des Ressources humaines, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines ; signer cet ordonnancement.
- M. Jean-François PLOUGONVEN, administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la Division Services aux agents et relations sociales des Ressources humaines, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- Mme Lydia DAIGREMONT, administratrice des Finances publiques adjoint, chef de la Division des Grandes campagnes et missions spécifiques, à l'effet de signer tous actes et pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions relevant des ressources humaines ; procéder à cet ordonnancement et le signer.
- Mme Marie-Hélène BALSAN, inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe, chef de la Division Budget, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de procéder à l'ordonnancement de dépenses ou de recettes se rapportant aux compétences et attributions du département Budget-Immobilier-Logistique ; signer cet ordonnancement.
- M. André SAINTVOIRIN, administrateur des Finances publiques adjoint, chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.

- Mme Jocelyne BASS, inspectrice principale des Finances publiques, chef de la Division Logistique, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- M. Jean-Claude SOUGY, inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe, adjoint au chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Stéphanie DEMERVILLE, inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale, adjointe au chef de la Division Immobilier, du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division immobilier et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Sylvie BELLIER, inspectrice principale des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Logistique du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Nicole DIEN-GORLIER, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Logistique du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.
- Mme Pascale DESCHEMAEKER, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, adjointe au chef de la Division Logistique du département Budget-Immobilier-Logistique, à l'effet de signer tous actes ou pièces se rapportant aux compétences et attributions relevant de la division Logistique et se traduisant par l'ordonnancement de dépenses ou de recettes.

M. Philippe GABRIAGUES, administrateur des Finances publiques, adjoint au directeur du Pôle Pilotage et Ressources, de la direction régionale des Finances publiques de la région d'Ile-de-France et du département de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 7 avril 2017

L'administrateur général des Finances publiques,
directeur du Pôle Pilotage et Ressources



Dominique PROCACCI

Direction régionale des finances publiques d'Ile de France
et du département de Paris

75-2017-04-07-008

Arrêté portant délégation de signature par divisions - Pôle
pilotage et ressources

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DÉPARTEMENT DE PARIS
94 rue Réaumur
75104 PARIS CEDEX 02

Paris, le 7 avril 2017

DELEGATION DE SIGNATURE

L'Administrateur général des Finances publiques de classe exceptionnelle,
Directeur régional des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris

- Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Vu le décret du 18 septembre 2012 portant nomination de M. Philippe PARINI, Administrateur général des Finances publiques de classe exceptionnelle, en qualité de directeur régional des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Vu la décision du directeur général des Finances publiques en date du 26 septembre 2012 fixant au 28 septembre 2012 la date d'installation de M. Philippe PARINI dans les fonctions de directeur régional des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

ARRETE

POLE PILOTAGE ET RESSOURCES

DELEGATIONS GENERALES

M. Eric DAAS, Administrateur des Finances publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Pilotage et Ressources.

M. Philippe GABRIAGUES, Administrateur des Finances publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Pilotage et Ressource.

Mme Muriel PETITJEAN, Administratrice des Finances publiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant du Pôle Pilotage et Ressources.

M. Jérôme LACORE, Inspecteur principal des Finances publiques, Chef de la division Gestion administrative des ressources humaines, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la Formation professionnelle.

Mme Lydia DAIGREMONT, Administratrice des Finances publiques adjoint, Chef de la division Grandes campagnes et Missions spécifiques, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la Formation professionnelle.

M. Jean-François PLOUGONVEN, Administrateur des Finances publiques adjoint, Chef de la division Services aux agents et relations sociales, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la Formation professionnelle.

Mme Anne GRANVAL, Administratrice des Finances publiques adjoint, Chef de la division Formation professionnelle, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Gestion des ressources humaines et de la Formation professionnelle.

Mme Marie-Hélène BALSAN, Inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe, Chef de la division Budget, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.

M. André SAINTVOIRIN, Administrateur des Finances publiques adjoint, Chef de la division Immobilier, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.

Mme Jocelyne BASS, Inspectrice principale des Finances publiques, Chef de la division Logistique, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Budget Immobilier Logistique.

Mme Agnès BOUTRY, Administratrice des Finances publiques adjoint, Chef de la division Pilotage, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie.

Mme Floriane DUCROZ, Administratrice des Finances publiques adjoint, Chef de la division Contrôle de gestion, reçoit délégation de signer pour toutes les affaires relevant de sa division et, en cas d'urgence ou d'empêchement du Directeur régional des Finances publiques, du responsable du Pôle Pilotage et Ressources, de ses adjoints et des autres chefs de division, pour les affaires relevant des autres divisions du département Stratégie.

DELEGATIONS SPECIALES

Nom – Prénom Grade – Fonction	Pouvoir
DIVISION SERVICE AUX AGENTS	
Mme Marie-Pierre LOTRIAN Inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe, Adjointe au Chef de division Service aux agents et relations sociales	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Sophie HALGOURDIN Inspectrice des Finances publiques Service aux agents et relations sociales	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Laurence GROLLET Inspectrice des Finances publiques Service aux agents et relations sociales	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Emilie MALPHETTES Inspectrice des Finances publiques Service aux agents et relations sociales	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. David LETERRIER Inspecteur des Finances publiques Service aux agents et relations sociales	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Isabelle NAIT AMARA Inspectrice des Finances publiques Service aux agents et relations sociales Assistante de prévention	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

Mme Dominique GARCIA Inspectrice des Finances publiques Correspondante Handicap	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
--	---

Nom – Prénom Grade – Fonction	Pouvoir
DIVISION GESTION ADMINISTRATIVE	
Mme Pierrette FERREIRA Inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale, Adjointe au Chef de division Service Gestion administrative	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Béatrice DALLOT Inspectrice des Finances publiques Service Gestion administrative – filière fiscale	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Sophie SIRVENT Inspectrice des Finances publiques Service Gestion administrative – filière gestion publique	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

Nom – Prénom Grade – Fonction	Pouvoir
DIVISION GRANDES CAMPAGNES ET MISSIONS SPECIFIQUES	
M. Philippe MARIN Inspecteur principal des Finances publiques, Adjoint au Chef de division Service des Grandes campagnes et missions spécifiques	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Christian FREYERMUTH Inspecteur des Finances publiques, Service des Grandes campagnes et missions spécifiques – Pôle de gestion des cadres A+	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Karine LIGNAC Inspectrice des Finances publiques, Service des Grandes campagnes et missions spécifiques – Pôle de gestion des cadres B et C	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Annie MIECH Inspectrice des Finances publiques, Service des Grandes campagnes et missions spécifiques – Pôle de gestion des cadres A	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

Nom – Prénom Grade – Fonction	Pouvoir
DIVISION FORMATION PROFESSIONNELLE	
M. Richard BELLOSO Inspecteur principal des Finances publiques, Service des concours	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Alain ROUYER Inspecteur principal des Finances publiques, Service Formations	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

Nom – Prénom Grade – Fonction	Pouvoir
DIVISION BUDGET	
Mme Sophie VIEAU Inspectrice des Finances publiques	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Thibault MERCUZOT Inspecteur des Finances publiques	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

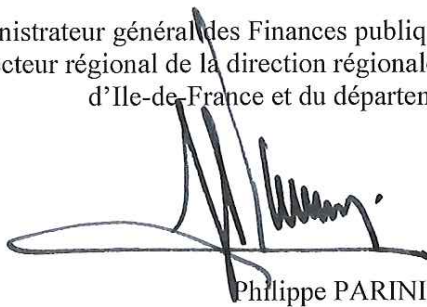
Nom – Prénom Grade – Fonction	Pouvoir
DIVISION IMMOBILIER	
Mme Stéphanie DEMERVILLE Inspectrice Divisionnaire des Finances publiques de classe normale, Adjointe au Chef de division	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Jean-Claude SOUGY Inspecteur Divisionnaire des Finances publiques hors classe, Adjoint au Chef de division – Expert des impôts	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

Nom – Prénom Grade – Fonction	Pouvoir
DIVISION LOGISTIQUE	
Mme Sylvie BELLIER Inspectrice principale des Finances publiques, Adjointe au Chef de division	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Pascale DESCHEMAEKER Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, Adjointe au Chef de division	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Nicole DIEN-GORLIER Inspectrice divisionnaire des Finances publiques, Adjointe au Chef de division	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

Nom – Prénom Grade – Fonction	Pouvoir
DIVISION PILOTAGE	
M. Bertrand GAUSSEM Inspecteur Divisionnaire des Finances publiques de classe normale, Adjoint au Chef de division	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
M. Stéphane COMPAIN Contrôleur des Finances publiques	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service
Mme Fabrine MAILLOT Contrôleur des Finances publiques	• Signer les pièces et documents entrant dans les attributions de son service

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

L'Administrateur général des Finances publiques de classe exceptionnelle,
Directeur régional de la direction régionale des Finances publiques
d'Ile-de-France et du département de Paris



Philippe PARINI

Préfecture de la région d'Ile-de-France

75-2017-03-30-023

décision portant délégation de signature de pouvoir
recourir aux moyens de contrainte



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Paris, le 30 mars 2017

DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

CENTRE DE SEMI LIBERTE DE PARIS LA SANTE

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DE POUVOIR RECOURIR AUX MOYENS DE CONTRAINTE

Madame Agnès ROBIN
Directrice du centre de semi liberté

- Vu l'article D.283-3 du code de procédure pénale ;

Décide :

Article 1 :

Il est mis fin à la délégation prise le 29 décembre 2014 au bénéfice des personnes suivantes :

- M. PECRON Jean Marc, major pénitentiaire ;
- M. JUCHNIEWICZ Jonathan, premier surveillant

Article 2 :

Qu'une décision visant à ordonner l'utilisation des moyens de contrainte afin de maîtriser une personne détenue et l'empêcher de causer des dommages ou de porter atteinte à lui-même ou à autrui et s'il s'agit du seul moyen d'y mettre fin, est donnée à :

- M. AKERA Jean Marie, capitaine pénitentiaire, adjoint au chef d'établissement

Et en cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée à :

- M. COUTOUILLAT, major pénitentiaire ;
- M. ETENAT Samuel, major pénitentiaire ;
- Mme BORVAL Myriam, première surveillante ;
- Mme Ellen SIMON, première surveillante ;
- M. ANDRE Christophe, premier surveillant ;
- M. RICHER Christophe, premier surveillant ;
- M. PLOMQUITTE Rony, premier surveillant.

Article 2 :

La présente délégation sera publiée au service du recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris.

La Directrice
Agnès ROBIN

Préfecture de la région d'Ile-de-France

75-2017-03-30-026

décision relative à la délégation permanente de signature
avec service d'astreinte de direction



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Paris, le 30 mars 2017

DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES DE PARIS

CENTRE DE SEMI LIBERTE DE PARIS LA SANTE

DECISION RELATIVE A LA DELEGATION PERMANENTE DE SIGNATURE AVEC SERVICE D'ASTREINTE DE DIRECTION

Madame Agnès ROBIN
Directrice du centre de semi liberté

- Vu l'article 30 du décret n°2005-1755 du 30 décembre 2005 et l'article 7 de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 ;
- Vu le code de procédure pénale (CPP) notamment ses articles R.57-6-24 et R.57-6-18, D.124, D.125, D.137, D.273, D.274, D.277, D.278, D.330, D.331, D.332, D.403, D.421, D.423, D. 446

Décide :

Article 1 :

Reçoit délégation permanente au nom du chef d'établissement, selon les termes des articles susvisés :

- M. AKERA Jean Marie, capitaine pénitentiaire, adjoint au chef d'établissement aux fins de :
 - autoriser l'accès à l'établissement ;
 - autoriser l'animation d'activités organisées pour les personnes détenues par des personnes extérieures ;
 - autoriser pour les personnes détenues de recevoir des colis ou des livres ;
 - autoriser pour un détenu hospitalisé de détenir une somme d'argent, correspondance ou objets quelconque dans l'établissement ;
 - autoriser pour un détenu condamné et son visiteur de bénéficier d'une visite dans un local spécialement aménagé (sans contrôle) ;
 - décider de la réintégration immédiate en cas d'urgence d'une personne condamnée se trouvant l'extérieur ;
 - de rédiger des ordres de mission ;
 - de retenir sur la part disponible du compte nominatif des détenus en réparation des dommages matériels causés ;

- Autoriser pour les personnes détenues d'opérer un versement à l'extérieur à partir de la part disponible de leur compte nominatif ;
- de retirer pour des raisons de sécurité des médicaments, matériels et appareillages médicaux lui appartenant.

Article 2 :

La présente délégation sera publiée au service du recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris.

La Directrice
Agnès ROBIN

